Cette lecture terminée, M. Bénazet sursauta :

—M. Bernard amoureux de Mlle Simone !... Désespéré !.... Suicide !——

Il lut les deux autres lettres.

—Elles confirment la première ! M. Bernard y annonce qu'il va se donner la mort par désespoir d'amour... Savez-vous, monsieur Marguefer, que cela change de face les choses ! M. Bernard aimait Mlle Simone à la folie, elle épouse M. Pulker, il veut mourir, il vient dans le parc, voit de la lumière dans le pavillon, entend parler... Il reconnaît la voix de M. Pulker, celle de Mlle Simone.... Pourquoi étaient-ils là ? Caprice d'amoureux !

" C'est dans ce pavillon que, pour la première fois, M. Pulker a déclaré ses sentiments à Mlle Simone, c'est là qu'il a voulu la revoir seule un moment, lui rappeler ces souvenirs chers à tous deux : ces jeunes gens semblaient s'adorer !

" Ce qui s'est passé, je le vois, monsieur Marguefer, comme si j'y avais assisté ; M. Bernard, trouvant subitement sous ses yeux son heureux rival a passé du désespoir à la folie, à l'assassinat !

" Il s'est jeté sur M. Pulker et il l'a égorgé avec l'arme qu'il avait à la main et dont il s'était muni pour se frapper.

" C'est évidemment cela, ajouta M. Bénazet qui ne manquait jamais de s'approuver lui-même.

—Mais, monsieur le juge, objecta, M. Marguefer, M. Pulker a formellement déclaré avoir été frappé par Mlle Fanchon ?

—Ah ! c'est vrai, fit le juge désarçonné.

Il ne le fut pas longtemps et trouva dans sa féconde imagination une explication :

—Mlle Fanchon connaissait l'état d'esprit de M. Bernard, de son frère adoptif ; vous savez que c'est son frère adoptif, monsieur Marguefer ?

" Elle le savait désespéré ; le soupçonnant de vouloir se suicider, elle l'épiait...Elle l'a vu se diriger vers le pavillon, elle l'a suivi, l'a vu entrer dans le pavillon, se jeter sur M. Pulker le poignard levé... elle s'est précipité pour le retenir... Il était trop tard !

" Le crime était commis... Elle est tombée en même temps que M. Pulker qui a cru, dans la demi obscurité de la pièce, avoir été frappé par elle... C'est évidemment cela !

M. Marguefer était quelque peu ahuri par ces suppositions du magistrat. Il se gratta l'oreille et ne répondit rien.

M. Bénazet, à qui ne suffisait pas sa propre approbation et qui voulait encore celle de son interlocuteur, ajouta avec une conviction superbe :

—Mlle Simone, lorsqu'elle sera rétablie, confirmera l'exactitude de mes hypothèses, hypothèses fondées sur la logique, basées sur la connaissance du cœur humain dont mes fonctions m'ont révélé les secrets... monsieur Marguefer, vint fois j'ai ainsi rétabli la scène du crime ! Avant d'avoir interrogé les prévenus, mon opinion était faite, ma religion éclairée !

" Je n'avais plus rien à apprendre !

Encore une fois, M. Marguefer resta silencieux. Cette façon d'instruire une affaire criminelle lui paraissait étrange.

Il garda pour lui ses réflexions et demanda à M. Bénazet :

—Et votre greffier n'est pas avec vous ?

—Il n'y avait pas de place dans la voiture de Mme de Beauchamp, je lui ai dit de louer une calèche qui nous ramènera à Gorze.

—Ah ! très bien, monsieur le juge.

Ils entrèrent dans le pavillon.

Georget et Fanchon étaient assis entre les gendarmes. Ils se levèrent à l'arrivée du magistrat.

M. Bénazet prit un siège, renifla une prise et dit aux deux jeunes gens :

—Asseyez-vous. Je vais vous dire dans quelles circonstances a été commis l'assassinat de cette nuit.

Il débita en le développant, le thème soumis à M. Marguefer. Il renforça ses hypothèses de la lecture fortement appuyée et considérablement commentée des lettres de Georget.

Celui-ci l'écoutait sans l'interrompre, stupéfait de la légèreté brouillonne de ce magistrat, de cet homme aux cheveux grisonnants se faisant une conviction en entassant au hasard tous les matériaux que son imagination lui fournissait et s'admirant dans la contemplation de l'édifice baroque qu'il construisait.

D'un mot, Georget pouvait le renverser ainsi qu'un fragile château de cartes qu'un souffle détruit. Il fallait, pour cela, accuser Simone, la perdre.

Georget ne le voulut pas.

Aussi, lorsque M. Bénazet, d'un air de triomphe, lui posa la question suivante :

—Les faits se sont-ils passés de la manière que je viens de dire ?

Georget se contenta-t-il de répondre :

—En ce qui me concerne, je me contenterai de vous dire : le rôle que vous m'attribuez est absolument faux ; interrogez Mlle Simone de Beauchamp ; elle voudra sans doute rétablir la réalité, je m'en rapporterai à ses paroles.

—Tiens ! tiens ! tiens ! pensa le juge. Il sait que son état de démence ne me permet pas d'interroger Mlle Simone et, pour amener un doute dans mon esprit, entraver l'action de la justice, il m'envoie vers elle !

Ce n'est pas mal imaginé ! Oui, j'accorde au prévenu une certaine ingéniosité d'esprit ! Malheureusement pour lui il m'a pour adversaire, c'est-à-dire le juge d'instruction le plus habile du parquet de Nancy.

Il répondit à Georget :

—Vous n'ignorez pas que Mlle Simone est blessée et que je dois attendre l'avis du médecin pour l'interroger.

—Je le sais, monsieur, et me tiendrai à votre disposition jusqu'au jour où la déclaration de Mlle Simone prouvera mon innocence.

M. Bénazet se dit :

—Mon garçon, ce jour n'est pas prêt de luire.

Georget continua :

—Il me suffit que vous ayez reconnu vous-même l'innocence de Fanchon, l'impossibilité d'admettre qu'elle pût être coupable d'un assassinat, de l'assassinat de M. Pulker contre qui elle n'avait et ne pouvait avoir aucune cause d'inimitié.

" Je vous prie donc de ne pas prolonger davantage son supplice en l'obligeant à demeurer ici, près de ce cadavre.

—Monsieur Bernard, répondit M. Bénazet, je ne puis déférer à votre désir ; si, comme homme, je crois à votre innocence, comme magistrat, il m'est impossible de ne pas tenir compte des témoignages fournis à l'instruction par les domestiques Jérôme et Jean.

" Ces honorables serviteurs ont attesté sur l'honneur que M. Pulker avait accusé Mlle Fanchon ; cette accusation demeure acquise à l'instruction.

—Cela signifie que, bien que la reconnaissant innocente, vous allez la traiter en coupable ! s'écria Georget.

—Hélas, oui, la loi l'exige.

—Votre interprétation de la loi, monsieur, est une criminelle sottise, une infamie !

—Je vous conseille, dans votre intérêt, de modérer vos expressions, monsieur Bernard ! fit le juge vexé.

—Et moi, je vous conseille, monsieur, d'avoir recours à votre bon sens, de consulter la raison et l'honnêteté pour remettre en liberté immédiate ma sœur, Mlle Fanchon.

—Je n'ai pas, riposta M. Bénazet avec une froide colère, un ton insolemment dédaigneux, de conseils à recevoir d'un prévenu ; Mlle Fanchon, inculpée d'assassinat, demeure à ma disposition.

—Vous êtes un lâche ! fit Georget en se dressant et en lançant au juge un regard chargé de haine et de mépris.

—Vous outragez un magistrat dans l'exercice de ses fonctions, ce qui ne peut qu'aggraver votre situation ; votre violence prouve jusqu'à l'évidence que vous êtes bien l'assassin de M. Pulker, votre haine pour celui qui vous enlevait la main de Mlle de Beauchamp dont vous convoitiez évidemment la fortune vous a rendu facile l'assassinat de votre rival.

Georget, transporté de colère, fit un mouvement pour s'élancer sur le juge.

Les gendarmes le retinrent.

—Calmez-vous, mon lieutenant.

Il se tourna vers Fanchon qui cachait dans ses mains tremblantes son visage baigné de larmes, et la serrant dans ses bras :

—Ne pleure pas ainsi, Fanchon, lui dit-il. Arme-toi de courage... Tes larmes, ton chagrin me brisent le cœur. Tu seras bientôt libre. Il est impossible que l'imbécilité cruelle de ce juge n'éclate pas aux yeux des magistrats.

Le Dr Audigé entra avec le greffier qui prit place auprès du juge d'instruction.

Celui-ci se leva vivement et entraina le médecin dans un angle de la pièce.

—Ne dites pas aux prévenus que Mlle Simone est folle, lui-dit-il à l'oreille.

M. Audigé posa devant M. Bénazet la balle extraite de la blessure de Simone.

—Voici le projectile avec lequel était chargée l'arme dont le meurtrier de Mlle de Beauchamp s'est servi, dit-il, c'est une balle de revolver du calibre de 7 millimètres.

M. Bénazet prit le revolver posé sur la table par un gendarme et l'examina. Il était chargé de cinq coups

—Connaissez-vous ce revolver ? demanda-t-il à Georget.

—Oui, ce revolver est à moi.

—Est-ce vous qui avez tiré sur Mlle Simone ?

—Avoir tiré sur Mlle Simone ! Moi !... Moi !... Vous êtes fou !

—C'est cependant vous qui étiez porteur de ce révolver ?

—Oui, c'était moi, j'avais l'intention de me suicider....

—Et vous avez préféré assassiner M. Pulker....

—Misérable imbécile ! interrompit Georget.

—Et vous avez tenté également, dans un accès causé par la jalousie, d'assassiner celle qui avait repoussé votre amour, qui avait accordé sa main à un homme honorable, riche, distingué que vous haïssiez mortellement.

Si vous toussez prenez le BAUME RHUMAL